

AUTORISATION PARENTALE**Saison 2020/2021**

L'association « Aizenay Judo Club » couvre par ses assurances uniquement les dégâts occasionnés et les accidents à un tiers ou au mineur licencié durant les cours ou rencontres sportives et toutes manifestations organisées par le club.

Je soussigné, M _____ agissant en qualité de père – mère - autre (à préciser)

Déclare autoriser les responsables d' « Aizenay Judo Club », à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical s'il est impossible de joindre les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription, en temps voulu.

A _____ , le _____

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

N.B. : En cas de **cours annulé**, l'information est obligatoirement affichée sur la porte d'entrée du club de judo ou sur le site internet www.aizenayjudoclub.com, il est donc impératif d'aller consulter cet affichage ou le site internet avant de laisser un enfant.

Par conséquent, le club décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors de la salle de judo.

DROIT A L'IMAGE**Saison 2020/2021**

De nombreuses activités et de manifestations organisées par le club ou la FFJDA peuvent être l'occasion de photographies ou de séquences vidéo destinées à la promotion de la discipline pratiquées pour illustrer les activités des licenciés du club.

Ces images ainsi captées pourront être intégrées sur tous supports de communication quels qu'ils soient et notamment : site internet du club, journaux, calendrier, brochures, etc.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

En cas de refus, le licencié concerné se mettra en retrait lorsqu'il y aura des prises de vues.

Nom du licencié : _____ Prénom du licencié : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Autorise ⁽¹⁾

N'autorise pas ⁽¹⁾

Aizenay Judo Club à photographier ou à filmer puis à utiliser ces images.

A _____ , le _____

Signature du licencié ou de son responsable légal

⁽¹⁾ Cocher la case